

Troisième Conférence des États Parties à la Convention Arabe de Lutte contre la Corruption 7 et 8 janvier 2020- Hôtel The View à Rabat

Communiqué de presse

Le Royaume du Maroc accueille les travaux de la troisième Conférence des États Parties à la Convention Arabe de Lutte contre la Corruption, organisée conjointement entre la Ligue des Etats Arabes et l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption (INPPLC), présidente en exercice de la 2^{ème} session ; et celes 7 et 8 janvier 2020 à Rabat.

La première journée connaîtra l'organisation d'un forum arabe placé sous le thème « **Stratégies nationales anti-corruption : approche participative, globale et intégrée, garante d'efficacité et d'impact optimal** », marqué par la participation des présidents et représentants des autorités de lutte contre la corruption dans les pays arabes, d'experts, de chercheurs, ainsi que de représentants de la société civile et d'institutions nationales, régionales et internationales œuvrant dans ce domaine.

La deuxième journée sera dédiée à la rencontre officielle des délégations des Etats Parties à la Convention Arabe de Lutte contre la Corruption : La Jordanie, le Bahreïn, la Tunisie, l'Algérie, l'Arabie Saoudite, le Soudan, l'Irak, le sultanat d'Oman, la Palestine, le Qatar, le Koweït, l'Egypte, les Emirats Arabes Unis et le pays hôte, le Maroc. Seront aussi présents à cette rencontre, en qualité d'observateurs, les délégations du Yémen, de Libye et de la Mauritanie, ainsi que des ONG nationales et internationales.

Les travaux de la dite session porteront sur le suivi d'implémentation des décisions de la deuxième conférence des Etats Parties de la Convention Arabe de lutte contre la corruption, organisée au siège de la Ligue arabe en décembre 2017, ainsi que la discussion du rapport et des recommandations de la troisième réunion du comité ouvert d'experts gouvernementaux des États Parties à la Convention Arabe de Lutte contre la Corruption.

Plusieurs résolutions seront également soumises à l'approbation des Etats membres, dont un projet de résolution qui sera présenté par le Royaume Maroc.